

COMPTE RENDU 10 FEVRIER 2022

ORDRE DU JOUR

- Tranquillité urbaine et médiation
- Mise en œuvre du nouveau marché forain
- Présentation du budget 2022 de la ville
- Présentation du budget participatif 2022
- Les événements à venir
- A vous la parole !

VOTRE BUREAU DE QUARTIER

Pour rappel, 5 habitants ont été élus membres du bureau :

- Amine
- Hamidou
- Layla
- Rachid
- Saïd

Le courriel actuel pour s'adresser à eux est kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr en indiquant dans l'objet CDQ-MLP pour que le courrier leur soit transmis au plus vite.

TRANQUILLITE URBAINE ET MEDIATION

Le 20 novembre dernier, à l'initiative des représentants des conseils de quartier et du comité éthique une réunion sur la sécurité a eu lieu avec les services d'État (Police nationale) et locaux (Police municipale de proximité et médiation) qui ont accepté d'être auditionnés par ces représentants de Kremlinois pour expliquer leurs actions.

Questions des Kremlinoises et Kremlinois

Est-ce que toutes les caméras de la ville fonctionnent et permettent-elles de verbaliser ?

Sidi Chiack : je peux vous dire qu'il y a des verbalisations dès qu'il y a constatation d'infraction. La police municipale est mobilisée sur l'ensemble de la ville.

Jean-Luc Laurent : Toutes les caméras de la ville sont en fonction. Il y a une possibilité de mettre en place des verbalisations pédestres si la situation ne s'améliore pas.





MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU MARCHÉ FORAIN

Le projet tel que soumis au référendum local du 28 novembre dernier a été approuvé à 71,46 % des voix exprimées. Pour tout savoir sur le référendum local 2021, [cliquez ici](#). Il sera mis en œuvre dès le 1^{er} mars 2022. L'ensemble des commerçants abonnés seront repris mais certains stands vont être réduits au regard de l'espace restreint.

Il y aura d'un côté le marché alimentaire, de l'autre le marché manufacturé. Le marché s'arrêtera à 14h pour que tout soit nettoyé à 15h dans la foulée. Par rapport à la proposition qui a été soumise aux Kremlinoises et Kremlinois, concernant l'ex-place de la République, il n'y aura plus de food trucks mais bien des stands. L'ensemble des commerçants seront équipés de barnums pour une plus belle cohérence visuelle. Lundi, il y a eu une dernière réunion de concertation et il y a eu un compromis de trouvé dans le respect de la décision des habitants.

Il y a également une volonté d'étoffer le marché du mardi matin qui se situera au niveau du carrefour de la RD 7 jusqu'à rue Danton et Jean-Monnet conformément aux souhaits des commerçants. Lors de la réunion avec les riverains, il a été décidé de piétonniser la rue du Général-Leclerc jusqu'à l'école Jean-Zay le jeudi et le dimanche matin. Il nous faut cependant consulter, avant, les habitants de la rue Général-Leclerc. Par ailleurs, entre la rue de la Convention et avenue Eugène-Thomas, l'espace sera également piétonnisé sauf riverains.

PRESENTATION DU BUDGET 2022 DE LA VILLE

Pour retrouver l'ensemble des informations relatives au budget 2022, [cliquez sur ce lien](#).

PRESENTATION DU BUDGET PARTICIPATIF 2022

Afin de favoriser des projets locaux portés par les habitants et qui ont une réalisation concrète dans le quotidien des Kremlinoises et des Kremlinois, la Ville propose un budget participatif par quartier d'un montant de 50 000 € chacun. Vous avez jusqu'au 13 mars 2022 pour déposer votre projet. Toutes les informations sont disponibles [sur ce lien](#).

Questions des Kremlinoises et Kremlinois

Peut-on en parler tous ensemble par des réunions intermédiaires ?

Jean-Philippe Edet : Bien sûr. La mairie peut vous mettre à disposition une salle si vous le souhaitez.





QUESTIONS DES KREMLINOISES ET KREMLINOIS LIEES A LEUR VIE DE QUARTIER

Le problème de rats persiste, que comptez-vous faire ?

Jean-François Delage : Malheureusement, il y a des problèmes de nuisibles dans toutes les villes. Les travaux pour la nouvelle gare de métro n'ont pas arrangé les choses. Par ailleurs, tous les papiers qui ne sont pas mis à la poubelle sont une manne pour ces nuisibles. Ce qui nous empêche pas de poursuivre des campagnes de dératisation mais il faudrait également que chacun prenne conscience que les dépôts sauvages n'arrangent rien. L'éviction de ces nuisibles est une responsabilité collective.

Jean-Luc Laurent : 2 campagnes de dératisation ont été réalisées cette année. Sur le bas de la ville, il y a eu des effets déjà notables. Sur le haut de la ville, il y a plus d'incivilités constatées et il est donc plus difficile de les limiter. Les actions doivent également être menées en coordination avec les bailleurs pour plus d'efficacité.

Nous souhaitons supprimer « la mare aux canards », où en est-on ?

Jean-Luc Laurent : Cette « mare aux canards » permet de réimpermeabiliser les sols. L'existence de cette « mare » a un aspect positif au niveau de l'environnement mais c'est vrai qu'il y a souvent des dépôts sauvages. D'autant plus que cet espace est difficile d'accès pour les agents de la propreté urbaine.

Sidi Chiackh : C'est un dispositif de dépollution. Ce type de lieu est devenu obligatoire dans le cadre de la protection de l'environnement et permet de lutter contre les inondations. Ce sont des réserves de récupération d'eau pluviale. De la biodiversité s'est formée et il faut donc réfléchir pour améliorer ces désagréments en plantant des plantes gourmandes en eau type bambou par exemple ? Bien entretenus, ce sont des espaces qui participent à la volonté de la mairie d'embellir et de ramener de la nature en ville.

Dans ce cas, est-il possible de mieux communiquer sur leur utilité ?

Sidi Chiackh : C'est une bonne idée de communiquer et impliquer les gens du quartier. Par exemple, en proposant de construire une cabane pour les canards par les habitants du quartier.

Rue Philippe Pinel, concernant les dépôts sauvages, on m'a fait comprendre que c'était du ressort du bailleur et non de la mairie. Que faire ?

Jean-Luc Laurent : Plusieurs courriers par semaine partent auprès du bailleur. Il y a un vrai problème car le bailleur n'intervient pratiquement pas.

Christine Museux : La procédure à suivre est la suivante : signaler dans un 1^{er} temps le problème au gardien. Dans un second temps, informer la mairie car nous faisons des courriers et on des relances régulièrement.

Rue Philippe Pinel, une des Installations de sport fitness a été cassée et ça fait plusieurs mois que ça n'a pas été réparé. Il y a-t-il une possibilité de la réparer ? Est-il également possible de mettre des pancartes « interdiction de fumer » à l'entrée des deux squares présents dans la rue ?

La fontaine à eau rue Philippe Pinel est fermée alors que celle des Martinets fonctionne et que les jardins partagés se situent à côté.

Est-il possible de la remettre en marche et de mieux indiquer la présence des jardins partagés afin de les valoriser ?





Christine Museux : Nous allons nous renseigner pour savoir qui a la compétence et nous reviendrons vers vous rapidement.

Jean-Luc Laurent : il est possible de proposer au budget participatif de mettre en place des panneaux informatifs. Nous allons vérifier concernant les panneaux informatifs, il est possible que ce soit de la compétence du bailleur.

Rue Benoit Malon du numéro 88 à 94, suite à des affaissements de la chaussée, nous continuons de subir des secousses plus ou moins violentes selon la circulation et dont la situation devient préoccupante car cela dégrade nos maisons. Où en est-on d'une intervention possible ? Le dos d'âne va-t-il être retiré ? Est-il possible de réduire la vitesse des bus à 20 km/h ? Par ailleurs, L'école Benoit-Malon est très peu signalée, est-il possible de mettre un panneau ?

Sidi Chiackh : Nous avons fait un constat sur place. Ce n'est pas une compétence de la mairie mais de l'Etablissement public territorial (EPT) du Grand-Orly Seine Bièvre. Ils nous ont indiqué qu'il y aurait dans les prochains mois un plan de fonctionnement pour trouver des solutions. Des propositions seront faites. Une réunion de terrain avec l'EPT est prévue. Une fois l'analyse faite, nous aurons des propositions d'interventions et il y aura un partage d'informations auprès des riverains pour vous présenter les propositions envisagées.

Jean-Luc Laurent : des crédits qui proviennent de la ville pour réaliser des travaux sont transférés chaque année à l'EPT. Le problème que nous rencontrons c'est qu'ils ne sont pas utilisés dans les délais requis. Il y a eu des problèmes d'effectifs ce qui a retardé la réalisation des projets. C'est une réelle cause d'insatisfaction pour la ville. Et pourtant, nous ne lâchons rien auprès de nos homologues de l'EPT. Nous souhaitons que ces problèmes de délais se règlent avec l'arrivée de la nouvelle direction au service voirie de l'EPT.

Encore, il y a quelques semaines, il y a une fuite d'eau rue Benoit-Malon. Que faire pour les éviter à l'avenir ?

Sidi Chiackh : Un dispositif a été mis en place notamment pour affréter de l'eau à l'ensemble du quartier qui en avait besoin suite à cette fuite. Nous avons demandé à Véolia de vérifier les problèmes éventuels pour éviter que cette situation se reproduise. Véolia nous a dit qu'il n'y avait pas d'autres soucis à signaler.

Le projet de régie publique de l'eau permettra à la ville de ne plus être dépendante de cet acteur privé pour résorber les potentiels problèmes.





La sécurité devant l'école Benoît-Malon laisse à désirer, seule une dame est présente pour faire la circulation et l'école est mal indiquée.

Jean-Luc Laurent : il y a des points écoles qui ont pour mission de réguler la circulation.

Sidi Chiackh : Un passage piéton est en cours d'installation et il y a une présence de vidéosurveillance. Les services techniques de la ville ont fait le nécessaire ce qui facilitera la verbalisation sur l'interdiction du stationnement.

Concernant le revêtement rue Benoit-Malon, n'y a-t-il pas un danger de fuite importante ?

Sidi Chiackh : effectivement, il faut prendre en compte ce paramètre pour éviter tout affaissement.

Il y a problème d'itinéraire des bus sur l'avenue Charles-Gide et rue Lafargue. Les bus continuent leur course au lieu de faire la boucle habituelle qui doit passer par la place Victor-Hugo et la rue Anatole-France. Cela dépend des chauffeurs. Est-il possible de faire un rappel auprès des chauffeurs de cette ligne ?

Jean-Luc Laurent : Nous allons nous renseigner.

Il y a un problème de stationnement gênant rue professeur Bergonié dans la nouvelle résidence. Comme c'est une entrée charretière, il y a beaucoup d'encombrants, de stationnement gênant et de déjections canines. Il y a pourtant une caméra à proximité, est-il possible de mettre une pancarte ?

Jean-Luc Laurent : La vidéo-verbalisation ne fonctionne pas pour ce type d'infraction. Il faut un flagrant délit. Conscient des problèmes d'incivilités au sein de la ville, nous souhaitons recruter des agents de l'environnement pour repérer et verbaliser. 4 agents vont être recrutés. Concernant le stationnement gênant, la vidéo-verbalisation fonctionne, nous allons mettre les chiffres 2020 en ligne sur le site internet de la ville.

Quid du mobilier urbain indiquant les heures de passages des bus ?

Jean-Luc Laurent : Il y a un marché de mobilier urbain qui est en cours d'installation, il y a nouvelle gamme avec de nouveaux abribus avec des ports usb pour recharger vos téléphones, dotés de bancs plus confortables, et un tout nouvel abribus au niveau du statut du Gaulois. Nous devons donc attendre que l'ensemble de ce nouveau mobilier soit installé avant de réinstaller celui qui permet d'indiquer les heures de passage des bus. Pour votre bonne information, l'application RATP est très bien faite pour cela. Par ailleurs, les panneaux d'affichages vont être modifiés avec 3 types de panneaux : un panneau d'affichage libre, un panneau spécifique pour les associations qui pourront l'utiliser à leur guise et un panneau d'affichage pour la mairie.

Q : Avez-vous des informations sur le projet Ecotone à Arcueil ?

Jean-Luc Laurent : Le permis a été déposé mais il y a un délai de 4 mois. Ce projet va concerner le quartier. Il a été présenté à la mairie, il est accessible sur internet de la ville d'Arcueil [en cliquant ici](#).

Il pourra être présenté au prochain conseil de quartier. Par ailleurs, je vous informe qu'il y a eu un engagement pour le futur commissariat. Le projet est cours de finalisation. Nous vous le présenterons également prochainement.

